

ACTION URGENTE

UN ÉTUDIANT ARRÊTÉ EN CORÉE DU NORD

Détenu par les autorités nord-coréennes depuis avril 2015, l'étudiant sud-coréen, Joo Won-moon, risque d'être condamné à une longue peine d'emprisonnement et d'être victime de torture et d'autres formes de mauvais traitements. Aucune information sur son procès n'a été communiquée pour l'instant.

Joo Won-moon, un étudiant sud-coréen de 21 ans, a été arrêté par les autorités nord-coréennes le 21 avril. Il avait franchi la frontière nord-coréenne à pied près de Dandong, en Chine. Dernièrement, il vivait aux États-Unis et avait fait une pause dans ses études pour effectuer un voyage en Asie.

En mai, les autorités nord-coréennes avaient permis à des médias internationaux de s'entretenir avec Joo Woo-moon et trois autres détenus sud-coréens. Dans un entretien diffusé par CNN le 4 mai, Joo Woo-moon déclarait que lorsqu'il est entré en Corée Nord, il « voulait être arrêté » et qu'il espérait contribuer à l'amélioration des relations entre les deux Corées. Pendant l'entretien, Joo Woo-moon déclarait également qu'il était en bonne santé et bien nourri.

Les trois autres hommes interrogés, **Kim Jung-wook** (51 ans), **Kim Kuk-gi** (61 ans), tous deux missionnaires, et l'homme d'affaires **Choe Chun-gil** (56 ans), ont tous été condamnés à des peines de réclusion à perpétuité. Kim Jung-wook avait été arrêté le 8 octobre 2013 et a été condamné le 30 mai 2014. Les deux autres ont été condamnés le 23 juin 2015, après avoir été arrêtés par les autorités nord-coréennes le 26 mai 2015. Pendant les entretiens avec les médias, les trois hommes ont « avoué » avoir commis des « crimes contre l'État », notamment des actes de « conspiration subversive » et d'espionnage. Les autorités nord-coréennes n'ont donné aucune information sur le contenu des procès ou sur les éléments de preuve présentés. Les autorités sud-coréennes ont nié avoir embauché ces hommes pour espionner la Corée du Nord.

À ce jour, les autorités nord-coréennes refusent toujours de fournir des informations quant au lieu de détention de ces personnes ou de les autoriser à communiquer avec leur famille, leurs avocats ou les autorités sud-coréennes.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à libérer Joo Woo-moon, Kim Jung-wook, Kim Kuk-gi et Choe Chun-gil immédiatement et sans condition, à moins qu'ils ne soient inculpés d'une infraction pénale dûment reconnue par le droit international et jugés dans le cadre d'une procédure conforme aux normes internationales d'équité des procès, sans recours à la peine de mort ;
- appelez-les à veiller à ce que, dans l'attente de leur libération, Joo Woo-moon, Kim Jung-wook, Kim Kuk-gi et Choe Chun-gil puissent contacter leurs proches, leurs avocats et les autorités sud-coréennes régulièrement et sans restriction, et bénéficier de tous les soins médicaux dont ils pourraient avoir besoin, et qu'ils soient protégés de la torture et de toute autre forme de mauvais traitement.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 24 AOÛT 2015 À KIM JUNG-UN, COMMANDANT SUPRÊME DE L'ARMÉE POPULAIRE CORÉENNE, C/O :

Ambassadeur de la Mission permanente de la République populaire démocratique de Corée auprès des Nations unies à New York

Ja Song-nam
820 Second Ave, 13th Floor
New York, NY 10017, USA
Fax : +1 212 972 3154
Courriel : dpr.korea@verizon.net

Formule d'appel : Dear Ambassador, / Monsieur,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Corée du Nord dans votre pays (adresse/s à compléter) :

Name Address 1 Address 2 Address 3 Fax number Email address(s) Salutation

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

Ambassadeur de la mission permanente de la République populaire démocratique de Corée auprès des Nations unies à Genève

So Se-pyong
Chemin de Plonjon 1
1207 Geneva, Suisse
Fax : +41 22 786 0662
Courriel : mission.korea-dpr@ties.itu.int

Formule d'appel : Dear Ambassador, / Monsieur,
Ministre de la Sécurité publique

Choe Bu-il
Ministry of People's Security
Pyongyang
République populaire démocratique de Corée
Twitter : @uriminzok (compte Twitter officiel de la Corée du Nord)
Formule d'appel : Monsieur le Ministre

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UN ÉTUDIANT ARRÊTÉ EN CORÉE DU NORD

COMPLEMENT D'INFORMATION

En février 2014, la Commission d'enquête des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée (Corée du Nord) a publié un rapport témoignant de violations des droits humains systématiques, graves et de grande ampleur dans ce pays. Ce rapport fait état de violations de quasiment tout l'éventail des droits humains, dont certaines représentent des crimes contre l'humanité.

Des centaines de milliers de personnes sont toujours détenues dans des camps de prisonniers politiques et d'autres centres de détention où elles subissent des violations graves, systématiques et généralisées de leurs droits humains, telles que des exécutions extrajudiciaires ou des actes de torture et d'autres mauvais traitements, notamment des passages à tabac, de longues périodes de travail forcé sans repos et des privations de nourriture. Un grand nombre de personnes détenues dans les camps de prisonniers politiques n'ont été inculpées d'aucune infraction dûment reconnue par le droit international. Ces prisonniers peuvent être tant des citoyens nord-coréens que des ressortissants étrangers.

Le gouvernement continue de nier l'existence de camps pour prisonniers politiques. Les autorités nord-coréennes refusent de reconnaître le rôle des observateurs internationaux des droits humains et de les laisser entrer sur le territoire, y compris le rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Corée du Nord et les délégués d'Amnesty International. Les restrictions en vigueur empêchant l'accès des observateurs indépendants, ainsi que des organisations intergouvernementales et humanitaires, compromettent les tentatives d'évaluation de la situation des droits humains dans le pays.

Le 15 juin 2015, les autorités nord-coréennes ont libéré deux touristes sud-coréens qui, selon elles, étaient entrés illégalement sur le territoire nord-coréen le mois précédent. Bien que les raisons de cette libération ne soient pas claires, certains représentants sud-coréens ont interprété ce geste comme un signe visiblement conciliant, puisque ces libérations ont eu lieu le jour de l'anniversaire du sommet inter-coréen de 2000. De plus, la Corée du Nord a récemment déclaré être ouverte à l'idée d'entreprendre des négociations de paix avec le Sud et recevra Lee Hee-ho, la femme du défunt ancien président, Kim Dae-jung, le 5 août pour une visite de quatre jours.

Noms : Joo Woo-moon, Kim Jung-wook, Kim Kuk-gi et Choe Chun-gil
Hommes

AU 158/15 ASA 24/2075/2015 13 juillet 2015